La Lettre Evrest en Haute-Normandie
N°3 - Janvier 2016

Synthèse du rapport régional
Données 2009 à 2013

Un extrait des données issues des consultations de médecine du travail dans le cadre du dispositif Evrest en Haute-Normandie

Le dispositif Evrest (Évolutions et relations en santé au travail) vise à recueillir et à suivre des informations chiffrées sur différents aspects du travail et de la santé au moyen d'un questionnaire très court rempli lors des consultations de médecine du travail. Porté par des médecins de santé au travail et s'appuyant sur leur pratique, ce dispositif d'observation est structuré selon une double préoccupation : d'une part, constituer une base de données nationale et permettre la production de connaissances sur l'évolution du travail et de la santé d'un échantillon de salariés suivis dans le temps ; d'autre part, fournir aux médecins participants la possibilité de produire des données locales en fonction de leurs besoins.

En Haute-Normandie, Evrest est porté par le service de médecine du travail et pathologie professionnelle du CHU - Hôpitaux de Rouen, en particulier par le Dr Laétitia Rollin, médecin référent régional Evrest depuis 2008. Sa mission consiste à promouvoir, développer et pérenniser ce dispositif. Ainsi, un groupe de suivi régional Evrest a été mis en place en 2014, composé notamment de médecins et d'infirmiers de santé au travail, de l'agence régionale de santé, de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail et de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

Pour tout renseignement sur Evrest en Haute-Normandie, vous pouvez contacter le Dr Laétitia Rollin, médecin référent régional :
Laetitia.Rollin@chu-rouen.fr

Outre l'objectif transversal de travailler mieux à tous les âges de la vie, un des quatre axes majeurs du plan santé au travail 2010-2014 est de « développer la recherche et la connaissance en santé au travail dans des conditions de pérennité, de visibilité et de rigueur scientifique, et en assurer la diffusion opérationnelle, jusqu'aux entreprises et à leurs salariés ». Les indicateurs chiffrés peuvent ainsi aider à orienter les actions de prévention.
Initié au début des années deux mille, le dispositif Evrest s'inscrit dans cet axe. En Haute-Normandie, le recueil des premières données a débuté à la fin novembre 2008 et 60 médecins de santé au travail volontaires ont participé à ce dispositif.
Cette troisième lettre Evrest en Haute-Normandie a pour objectif de présenter les principaux résultats du rapport régional Evrest concernant les données recueillies au cours de la période 2009-2013 ; ils sont présentés en parallèle de ceux du rapport national Evrest 2012-2013. Des analyses plus détaillées, notamment l'exploitation des données par sexe, par âge, par professions et catégories socio-professionnelles (PCS) et par grands secteurs d'activité (industrie, construction, commerce et services) sont présentées dans leur intégralité dans le rapport régional.

Les résultats régionaux reposent sur un échantillon de 1893 salariés ayant renseigné les questionnaires avec les professionnels des services de santé au travail dans le cadre des visites périodiques. L'échantillon est « représentatif à la marge » de la population salariée haut-normande telle qu'observée par l'Insee au travers de la Déclaration annuelle des données sociales (DADS). De fait, la répartition selon les caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, PCS, secteur d'activité) des salariés enquêtés pour Evrest en Haute-Normandie est proche de celle observée sur la population salariée haut-normande à partir de la DADS 2010. Cet échantillon se distingue cependant de celui enquêté au niveau national. En effet, l'échantillon Evrest National est marqué par une sous-représentation du secteur des services et une sur-représentation de celui de l'industrie.

Caractéristiques socio-démographiques des salariés

	Evrest Haute-Normandie[1]	Pop. salariée haut-normande[2]	Evrest National[3]	Pop. salariée nationale[2]
Hommes	**52 %**	52 %	**57 %**	52 %
Femmes	**48 %**	48 %	**43 %**	48 %
Moins de 45 ans	**65 %**	64 %	**62 %**	64 %
45 ans et plus	**35 %**	36 %	**38 %**	36 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	**< 1%**	< 1%	**< 1%**	< 1%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	**12 %**	11 %	**15 %**	15 %
Professions Intermédiaires	**22 %**	20 %	**25 %**	20 %
Employés	**32 %**	37 %	**30 %**	38 %
Ouvriers	**33 %**	32 %	**30 %**	26 %
Agriculture	**< 1%**	< 1%	**< 1%**	< 1%
Industrie	**19 %**	18 %	**25 %**	13 %
Construction	**5 %**	7 %	**8 %**	6 %
Commerce	**13 %**	12 %	**16 %**	13 %
Services	**63 %**	63 %	**51 %**	67 %

[1] *Données recueillies de 2009 à 2013* [2] *Insee, Déclaration annuelle des données sociales (DADS) 2010* [3] *Données recueillies en 2012 et 2013*

RÉSULTATS

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Expositions

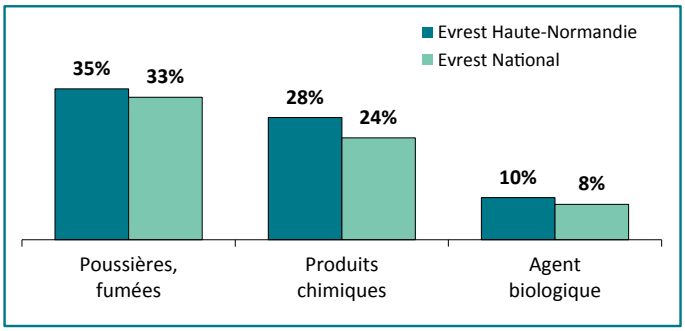

Source : Evrest – Exploitation : OR2S

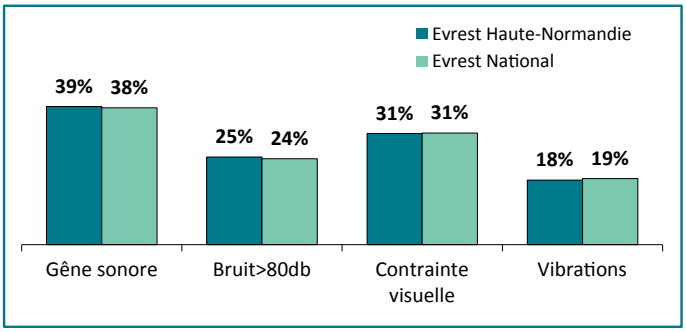

Source : Evrest – Exploitation : OR2S

Certaines expositions professionnelles sont susceptibles d'affecter et de nuire à la santé des travailleurs.

C'est notamment le cas des expositions aux produits chimiques, aux émissions, aux agents biologiques, aux rayonnements. Par exemple, 35 % des salariés enquêtés sont exposés à des poussières ou des fumées (33 % dans l'échantillon Evrest National) ou encore 28 % sont en contact avec des produits chimiques (24 % dans l'échantillon Evrest National). Ces deux expositions concernent davantage les salariés des secteurs de la construction et de l'industrie et plus souvent les ouvriers que les autres PCS.

De nombreux salariés sont exposés à des risques et nuisances physiques. En Haute-Normandie, 39 % des salariés ont déclaré être confrontés à une gêne sonore dans leur travail et 25 % au bruit (>80db), 31 % signalent des contraintes visuelles et 18 % des vibrations ; ces proportions sont similaires à celles observées sur l'échantillon Evrest National. L'exposition aux vibrations touche particulièrement le secteur de la construction (65 % des salariés de ce secteur y sont confrontés) ; les autres expositions liées aux nuisances physiques concernent davantage le secteur industriel. Gêne sonore, bruit et vibrations sont des expositions le plus souvent rencontrées chez les ouvriers. À l'inverse, les contraintes visuelles sont plus fréquemment rapportées par les cadres et professions intellectuelles supérieures (39 %) et les professions intermédiaires (35 %) que par les employés et ouvriers (28 %).

Près de deux salariés enquêtés sur cinq (39 %) occupent un poste dont les charges physiques (au moins une parmi les cinq évoquées ci-contre) sont ressenties comme pénibles. Cela concerne davantage les salariés des secteurs industriel (45 %) et commercial (44 %) que ceux des secteurs de la construction et des services (respectivement 39 % et 37 %). De même, cela concerne davantage les ouvriers (55 %) que les autres PCS.

Plus précisément, parmi l'ensemble des salariés, le travail est pénible pour 25 % d'entre eux en raison de postures contraignantes, pour 23 % parce qu'ils portent des charges lourdes, pour 18 % en raison de gestes répétitifs, pour 18 % du fait d'une station debout prolongée et pour 10 % du fait d'importants déplacements à pied.

Pénibilité des charges physiques selon le secteur d'activité et la PCS

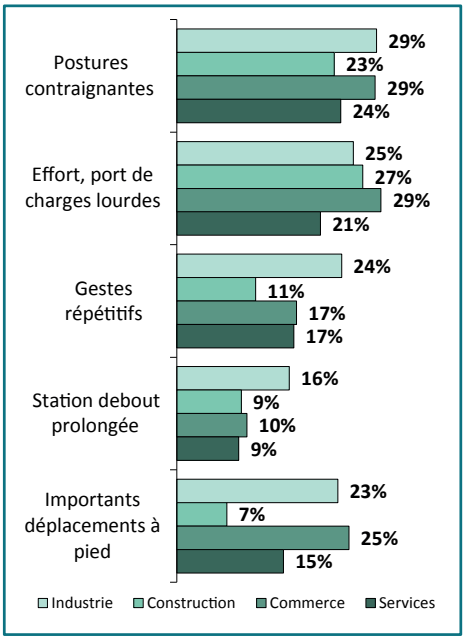

Source : Evrest – Exploitation : OR2S

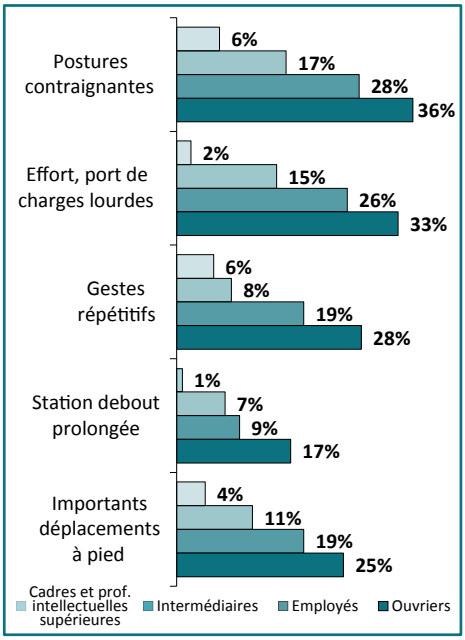

Source : Evrest – Exploitation : OR2S

Contraintes de temps

Cotation des difficultés liées à la pression temporelle sur une échelle de 0 à 10

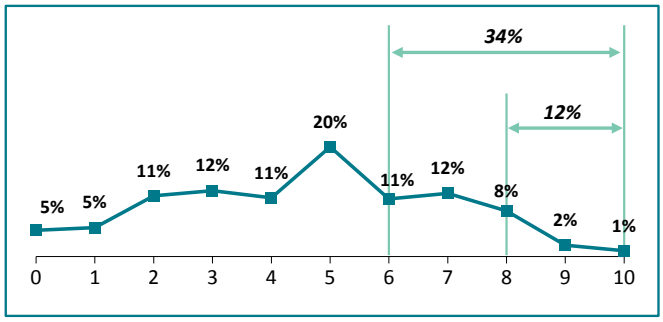

Source : Evrest – Exploitation : OR2S

En raison de leur charge de travail, il leur arrive souvent de …

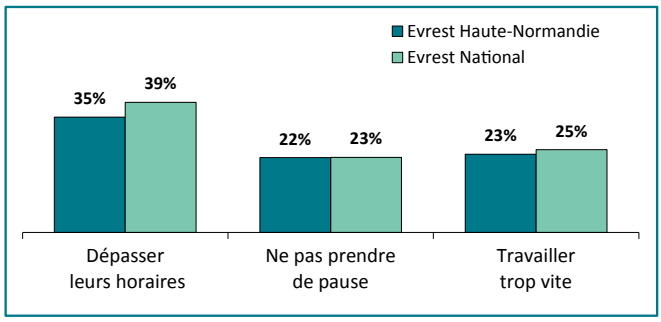

Source : Evrest – Exploitation : OR2S

La pression temporelle (devoir se dépêcher, faire tout très vite…) a été évaluée par les salariés sur une échelle analogique allant de 0 à 10.
Plus d'un salarié sur trois subit une pression temporelle forte (note supérieure ou égale à 6) : 34% contre 39% dans l'échantillon Evrest National. Plus précisément, près d'un salarié sur huit (12%) éprouve de très fortes difficultés liées à la pression temporelle (note supérieure ou égale à 8).

Concernant les contraintes liées au temps, il arrive souvent ou très souvent à 35% de l'ensemble des salariés de dépasser leurs horaires normaux, à 22% de ne pas prendre de pause ou d'écourter leur repas assez souvent ou très souvent ou encore à 23% de régulièrement traiter trop vite une opération qui demanderait davantage de soin.
La fréquence des contraintes liées au temps diffère selon la PCS. Concernant le fait de dépasser régulièrement ses horaires de travail, un gradient social marqué est observé : les cadres et professions intellectuelles supérieures y sont les premiers confrontés (68% d'entre eux) ; viennent ensuite les professions intermédiaires (46%), les employés (27%) et enfin les ouvriers (21%). De même, les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires sont plus nombreux à être régulièrement privés de pauses ou à travailler trop vite que les employés et les ouvriers.

L'ÉTAT DE SANTÉ

En Haute-Normandie, 41% des salariés enquêtés dans le cadre d'Evrest évoquent des troubles ostéoarticulaires (35% des hommes et 47% des femmes). En particulier, plus d'un quart des salariés déclarent souffrir de troubles ostéoarticulaires du rachis (vertèbres cervicales et/ou dorsolombaires), une proportion similaire à celle observée au niveau national. Cela concerne dans la région davantage les femmes que les hommes (33% contre 22%). Des troubles ostéoarticulaires du membre supérieur (épaule et/ou coude et/ou poignet-main) sont ressentis par 18% des salariés haut-normands enquêtés pour Evrest, encore une fois davantage les femmes que les hommes (24% contre 13%). Au niveau national, un salarié sur dix sondé dans le cadre d'Evrest rapporte des troubles ostéoarticulaires du membre inférieur ; ils sont 11% en Haute-Normandie. L'ensemble des troubles ostéoarticulaires augmente avec l'âge, notamment les TMS du rachis. Ils concernent dans la région 21% des moins de 30 ans, 24% des 30-39 ans, 30% des 40-49 ans et atteint 34% des salariés de 50 ans ou plus.

Les troubles neuropsychiques sont définis ici par l'association de de fatigue, d'anxiété et de troubles du sommeil. En Haute-Normandie, 9% des salariés enquêtés pour Evrest souffrent de ce type de troubles ; ils sont 7% au niveau national. En Haute-Normandie comme au plan national, les problèmes neuropsychiques sont plus fréquents chez les femmes : 12% y sont sujettes dans la région contre 6% des hommes. Ils sont également plus fréquents chez les salariés plus âgés : 12% des 45 ans ou plus contre 7% des moins de 45 ans.

Troubles ostéoarticulaires du rachis

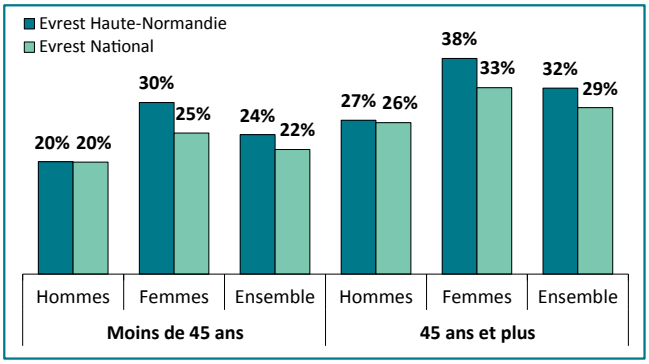

Source : Evrest – Exploitation : OR2S

Troubles neuropsychiques

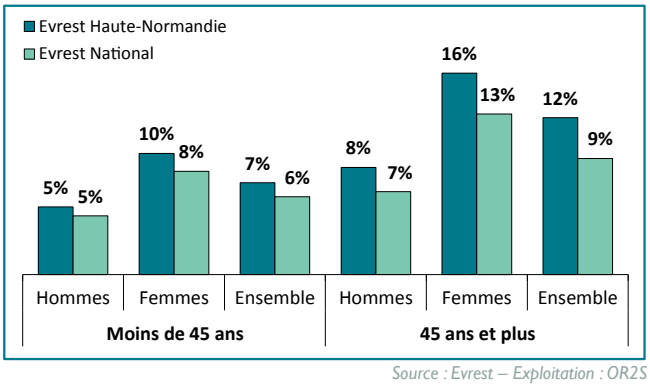

Source : Evrest – Exploitation : OR2S

Troubles neuropsychiques selon le sentiment de reconnaissance du travail par l'entourage professionnel

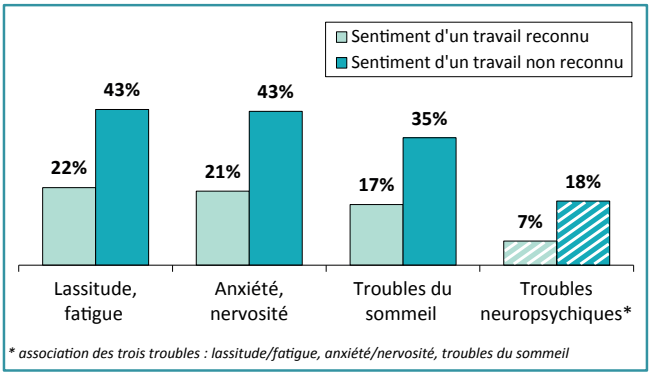

** association des trois troubles : lassitude/fatigue, anxiété/nervosité, troubles du sommeil*

Source : Evrest – Exploitation : OR2S

En Haute-Normandie, 21 % des enquêtés estiment leur travail non reconnu par leur entourage professionnel, proportion similaire à celle de l'échantillon national. Ce sentiment est partagé par 19 % des hommes et 22 % des femmes (respectivement 21 % et 23 % au niveau national).Il existe une relation entre l'expression des troubles neuropsychiques (fatigue + anxiété + troubles du sommeil) et la perception de la reconnaissance dans le travail. Ces troubles sont en effet plus fréquents chez les salariés qui expriment le sentiment que leur travail n'est pas reconnu pas leur entourage professionnel : 18 % contre 7 % de ceux qui déclarent ne pas éprouver ce sentiment. De manière générale, ces troubles sont plus fréquemment rencontrés chez les salariés ayant des appréciations négatives sur leur travail (ne permet pas d'apprendre, pas varié, pas d'autonomie, pas d'entraide, pas de moyens pour faire un travail de qualité, obligation de faire des choses que l'on désapprouve, peur de perdre son emploi).

En Haute-Normandie, 16 % des salariés enquêtés dans le cadre du dispositif Evrest souffrent de problèmes cardio-respiratoires (appareil respiratoire et/ou appareil cardio-vasculaire et/ou hypertension artérielle). En particulier, un salarié sur dix souffre d'hypertension artérielle, une proportion proche de celle observée dans l'échantillon Evrest National.

Dans la région et c'est également le cas au niveau national, la fréquence des problèmes cardio-respiratoires augmente de manière significative avec l'âge. Si globalement un salarié haut-normand sur six présente un problème cardio-respiratoire, ils sont 9 % chez les moins de 30 ans, 10 % chez les 30-39 ans, 15 % chez les 40-49 ans et 33 % parmi les salariés âgés de 50 ans ou plus.

Problèmes cardio-respiratoire selon l'âge

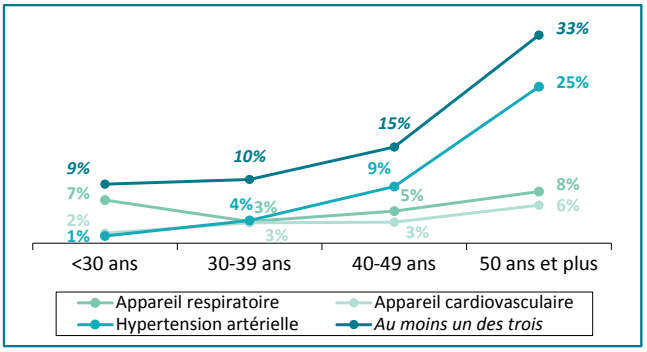

Source : Evrest – Exploitation : OR2S

Prévalence du surpoids et de l'obésité

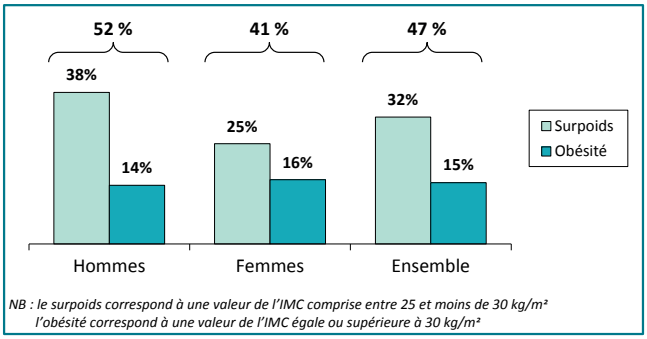

NB : le surpoids correspond à une valeur de l'IMC comprise entre 25 et moins de 30 kg/m²
l'obésité correspond à une valeur de l'IMC égale ou supérieure à 30 kg/m²

Source : Evrest – Exploitation : OR2S

Retrouvez l'intégralité des résultats dans le rapport régional haut-normand sur le site de l'OR2S : www.or2s.fr

Les conséquences de l'obésité en termes de risque d'invalidité ou encore de difficultés à poursuivre une activité professionnelle incitent à étudier cette question. Sur l'ensemble de l'échantillon haut-normand, la moitié des salariés est de corpulence normale, environ un tiers (32 %) est en surpoids et 15 % sont obèses. Au niveau national, le rapport Evrest 2012-2013 enregistre une proportion de salariés obèses de 14 %. Alors que l'obésité touche dans les mêmes mesures les hommes et les femmes (respectivement 14 % et 16 % dans la région), le surpoids s'avère plus marqué chez les hommes : 38 % contre 25 % des Haut-Normandes. Par ailleurs, surpoids et obésité sont plus souvent observés chez les salariés les plus âgés : 29 % de ceux de moins de 45 ans sont en surpoids contre 37 % de ceux de 45 ans ou plus (respectivement 27 % contre 35 % au niveau national) et 13 % des moins de 45 ans présentent une obésité contre 20 % des 45 ans ou plus (respectivement 11 % contre 18 % au niveau national).

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos plus vifs remerciements à tous les médecins et professionnels des services de santé au travail de Haute-Normandie volontaires pour participer au dispositif Evrest.

Ce document a été réalisé avec le soutien de l'ARS Normandie, la Direccte Normandie, la Carsat Normandie et le CHU de Rouen.
Il a été rédigé par Angélique Lefebvre, Quentin Ory, Laétitia Rollin, François Michelot et Alain Trugeon.
Directrice de la publication : Dr Élisabeth Lewandowski.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL
Antenne de Haute-Normandie : 115, Boulevard de l'Europe - 76100 Rouen - Téléphone : 07 71 13 79 32 - Mail : infohn@or2s.fr - Site Internet : www.or2s.fr

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site : http://evrest.alamarge.org

GIS Evrest, Groupement d'Intérêt Scientifique, créé le 01 Janvier 2009